



LaSalle

LE JOURNAL

accent

AVRIL 2013

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

POUR ACCÉLÉRER LE NETTOYAGE, RESPECTEZ LES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Chaque printemps, la priorité de l'arrondissement est d'effacer les traces laissées par l'hiver, dont les détestables nids-de-poule. Pour s'affairer à la tâche rapidement et efficacement, deux équipes seront affectées à la lutte quotidienne aux nids-de-poule. D'ailleurs, dès que la température le permettra, elles utiliseront de l'asphalte chaud plutôt que froid pour donner un caractère plus permanent à leur travail.

La sortie des balais et arrosoirs

Si en hiver nos ressources sont mobilisées par le déneigement, au printemps c'est à un autre type de déblaiement qu'elles s'attaquent. Le passage au stationnement d'été donne le signal de la sortie des balais et arrosoirs pour éliminer, dans les rues, sur les trottoirs et pistes cyclables, le sable et le gravier mêlés aux fondants durant la saison froide. Il est essentiel, pour nous permettre de mieux effectuer nos opérations, que vous respectiez, à compter du 16 avril, les interdictions de stationnement (1/2 journée par semaine) indiquées sur les panneaux de signalisation.

Le long travail de nettoyage des parcs débute lorsque la terre est assez sèche pour que l'équipement puisse y circuler. Tous les terrains de l'arrondissement font l'objet d'un nettoyage en profondeur pour les débarrasser des papiers et débris qui jonchent le sol. Les abribus et le mobilier urbain sont aussi lavés. Si la majorité des cols bleus travaillent au sol, nos élagueurs, eux, s'exécutent en hauteur pour poursuivre l'élagage de nos arbres, là où c'est nécessaire.

La propreté, une responsabilité collective

Bien sûr, nous vous invitons à nettoyer et à fleurir votre parterre. Nous vous incitons également à coopérer à la propreté des lieux publics en jetant vos papiers dans les paniers, à jeter vos mégots dans les cendriers à l'extérieur des édifices, à ramasser en tout temps les excréments de votre chien, etc. La propreté de notre milieu de vie est une responsabilité collective.

Pour un arrondissement propre, travaillons ensemble!



BIG SPRING CLEAN-UP

TO SPEED UP CLEANING, OBEY THE PARKING REGULATIONS

Every spring, the Borough's priority is to erase the traces left by winter, including those dreadful potholes. To do so as quickly as possible, two crews will be assigned to deal with daily anti-pothole efforts. In fact, as soon as the temperature so allows, they will be using hot asphalt rather than cold materials in order to make their work more permanent.

Time to take out road sweepers and sprayer-washers

While in winter, our resources are mobilized to carry out snow clearance operations, it's another type of clearing they tackle in spring: When it comes time for summer parking rules to be in force, it's also time to take out sweepers and sprayer-washers in order to rid streets, sidewalks and bicycle paths of sand and gravel mixed with ice melters during the cold season. In order for us to be able to better carry out our operations, it is of the utmost importance for you to comply, starting April 16, with parking restrictions (1/2 day per week), as marked on the signs.

The long work involved in cleaning parks starts once the ground has become dry enough for the equipment to be able to get around there. All the Borough's grounds are thoroughly raked to rid them of any paper and other litter strewn over the ground. The bus shelters and urban furniture are also washed. While most of the blue-collar workers perform jobs on the ground, our tree pruners do their job overhead in order to continue to prune our trees, where necessary.

Keeping our environment clean is a community responsibility

Of course, we encourage you to clean your borders and to plant flowers. And also to help keep public places clean by disposing of your papers in the litter baskets and your cigarette butts in the ashtrays outside buildings and by picking up your dog's droppings at all times, etc. Keeping our living environment clean is a community responsibility.

Let's work together for a clean borough!



Manon Barbe
Mairesse
Mayor

**DISTRICT
CECIL-P.-NEWMAN**



Alvaro Farinacci
Conseiller de ville
City Councillor

**DISTRICT
SAULT-SAINT-LOUIS**



Richard Deschamps
Conseiller de ville
City Councillor



Vincenzo Cesari
Conseiller d'arrondissement
Borough Councillor



Laura Palestini
Conseillère d'arrondissement
Borough Councillor



Josée Troilo
Conseillère d'arrondissement
Borough Councillor

**POUR NOUS JOINDRE
TO REACH US
514 367-6216**

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
LUNDI 6 MAI À 19 H 30**

**NEXT COUNCIL MEETING
MONDAY, MAY 6, 7:30 P.M.**

55, AVENUE DUPRAS

Le développement durable, un engagement pour tous

Le 2 avril, le conseil d'arrondissement a adopté le Plan local de développement durable de LaSalle, intitulé le *Pacte vert*. C'est une étape importante, car le développement durable est défini comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Voilà un engagement majeur, qui exige que nous mettions tous l'épaulé à la roue.

Depuis plusieurs années, LaSalle prend en considération l'environnement dans chacune de ses décisions, par exemple la mise à niveau du système de refroidissement de l'aréna Jacques-Lemaire, l'implantation de plusieurs nouvelles collectes sélectives, l'ouverture de l'écocentre, etc. LaSalle, en adoptant son *Pacte vert*, veut mobiliser tant l'Administration municipale que ses organisations partenaires autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières.

En tant qu'élus, nous devons, chaque fois que nous avons des décisions à prendre, garder à l'esprit les grandes orientations qui sous-tendent le développement durable : la réduction des gaz à effet de serre (GES), l'amélioration des milieux de vie résidentiels, la gestion responsable des ressources, la protection des milieux naturels et

des espaces verts, etc. Par exemple, nous avons choisi le développement en hauteur dans le nouveau Quartier Angrignon pour y favoriser les transports collectifs et actifs et réduire l'utilisation de l'auto et donc des GES.

Chaque jour, vous aussi pouvez participer à l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie : marcher ou utiliser le vélo, limiter le chauffage au bois, détourner un maximum de matières de l'enfouissement en utilisant l'écocentre et en participant davantage aux diverses collectes de recyclage, économiser l'eau potable en utilisant l'eau de pluie pour arroser les plates-bandes, etc.

Suivez *Accent le Journal* pour mieux connaître le « *Pacte vert* » auquel je vous invite à vous associer, à y adhérer un peu ou beaucoup, puisque chaque geste compte. Vous engager dans le développement durable exigera sans doute des changements dans vos habitudes, mais dites-vous que nous vous accompagnerons dans l'atteinte de cet objectif d'améliorer notre milieu de vie.

Manon Barbe

MAYOR'S MESSAGE

Sustainable Development—A Commitment for One and All

On April 2, Borough Council adopted LaSalle's Local Sustainable Development Plan, called the Green Pact. It's an important step, as sustainable development is defined as "[...] development that meets present-day needs, without compromising the ability of future generations to meet theirs". That's a major commitment that requires all of us to join forces for this purpose.

For the past number of years, LaSalle has been taking the environment into consideration in each of its decisions—for example, upgrading the cooling system at aréna Jacques-Lemaire, introducing several new separate waste collections, opening the ecocentre, etc. By adopting its Green Pact, LaSalle wants to mobilize both the municipal Administration and its partner organizations around particular policies, objectives and actions.

As elected officials, whenever we have decisions to make, we must bear in mind the major policies underlying sustainable development: reducing greenhouse gases (GHGs), improving residential living environments, responsibly managing resources, protecting natural environments and green spaces, etc. For instance, we have chosen

multi-storey development in the new Quartier Angrignon in order to promote public transit and active transportation there and to cut down on the use of motor vehicle traffic and therefore on GHGs.

Every day, you, too, can contribute toward improving our environment and our quality of life: by walking or cycling, limiting wood heating, diverting landfill waste as much as possible by using the ecocentre and through greater participation in the various recycling collections, saving drinking water by using rainwater for spraying gardens, etc.

Keep reading *Accent le Journal* to find out more about the Green Pact. I encourage you to join with us in this Pact, by playing a big or small role, as every effort counts. Becoming involved in sustainable development will no doubt require changes to your habits, but tell yourself that we will be supporting you in reaching that objective of improving our living environment.

Manon Barbe

LaSalle, mon milieu de vie

En 2012, dans le cadre du centenaire, les LaSallois ont célébré leur fierté de ce que LaSalle est devenu. Pour souligner ce fort sentiment d'appartenance, l'arrondissement a développé une signature, *LaSalle, mon milieu de vie*, que vous avez peut-être déjà remarquée dans le bulletin municipal *Accent* ou sur des annonces de l'arrondissement dans *Le Messenger LaSalle*.

Le slogan *LaSalle, mon milieu de vie* rappelle que LaSalle est plus qu'un territoire municipal pour ses résidents. C'est l'endroit où ils habitent, certes, mais c'est aussi là qu'ils étudient, travaillent, font du sport, des activités sociales et communautaires, magasinent ou simplement profitent de la vie. Bref, LaSalle est leur milieu de vie.

Pour accompagner ce slogan, deux éléments visuels forts. D'abord un arbre, pour représenter l'importance que l'arrondissement et les LaSallois accordent à l'environnement, mais également des vagues, qui symbolisent le fleuve, les canaux de Lachine et de l'Aqueduc, et les impétueux rapides, juste devant LaSalle. Ce sont ces mêmes vagues stylisées que l'on retrouve sur les nouvelles stèles d'identification des édifices municipaux, des parcs et des limites de l'arrondissement.

Avec fierté, célébrons LaSalle, notre milieu de vie!



LaSalle— My Living Environment

In 2012, within LaSalle's Centennial, our residents celebrated their pride in what LaSalle has become. To mark this strong feeling of belonging, the Borough developed a signature, *LaSalle—my living environment*, which you have perhaps already noticed in issues of this *Accent* municipal news bulletin or in Borough announcements published in *Le Messenger LaSalle*.

LaSalle—my living environment is a slogan that serves as a reminder that LaSalle is more than just a municipal territory for its residents. It's the place where they live, of course, but also where they study, work, play sports, take part in social and community activities, shop or merely enjoy life. In short, LaSalle is their home life.

There are two strong visual components that accompany this slogan: First, a tree, to represent the importance that the Borough and LaSalle residents attach to the environment, and also waves, which symbolize the river, the Lachine and Aqueduct canals and the raging Rapids, just before LaSalle. It is these same stylized waves that we find on the new identification steles at our Borough's municipal buildings, parks and boundaries.

With pride, let's celebrate LaSalle, our living environment!

Cour municipale Retour d'un point de service à LaSalle

La cour municipale, qui relève de la Direction des services judiciaires de la Ville de Montréal, sera bientôt de retour à LaSalle. Dans l'obligation d'agrandir ses locaux pour desservir encore plus adéquatement sa clientèle du sud de l'île, la cour a demandé à la Direction des immeubles de lui trouver des locaux plus appropriés regroupant des critères tels que la proximité d'une station de métro et d'une desserte routière, la possibilité d'un éclairage naturel, des espaces de stationnement pour la clientèle, l'accessibilité universelle, une surface permettant d'aménager deux salles d'audience, un comptoir de service, de bureaux administratifs pour les juges, les procureurs, les agents de liaison, etc., un projet de quelque 725 m² (7800 pi²). La Direction des immeubles a trouvé au 7777, boul. Newman un espace répondant aux besoins de la cour et a ensuite demandé à l'arrondissement de modifier l'usage de cette adresse pour y permettre l'usage « cour municipale ». La cour quittera son point de service de Verdun dès que ses nouveaux locaux seront prêts à LaSalle.

La cour municipale est un tribunal accessible aux citoyens offrant une justice de proximité efficace et humaine, dont les activités se déploient en cinq emplacements répartis stratégiquement sur l'île.



Municipal Court Service Location Back in LaSalle

The Municipal Court, which comes under Ville de Montréal's *Direction des services judiciaires*, will soon be back in LaSalle. Obligated to expand its premises to more adequately serve its clientele on the southern part of the island, the Court asked the *Direction des immeubles* to find it more appropriate premises based on such criteria as the nearness of a metro station and road access, the possibility of natural lighting, parking facilities for clientele, universal accessibility, an area where two court rooms can be set up, a service counter, administrative offices for the judges, the attorneys, the liaison officers, etc.—a project of some 725 m² (7800 sq. ft.) in all. The *Direction des immeubles* then found a space meeting the Court's needs, at 7777 boulevard Newman, and asked the Borough to amend the use authorized at that address, in order to allow a «municipal court» use. The Court will therefore be moving from its service location in Verdun as soon as its new premises are ready in LaSalle.

The Municipal Court is accessible to residents and offers judicial services near home that are both efficient and humane. There are five municipal court locations strategically spread out on the island of Montréal.

INTERNET

ville.montreal.qc.ca/lasalle



CLIQUEZ POUR EN
CONNAÎTRE D'AVANTAGE
CLICK FOR MORE INFO...



ENVIRONNEMENT
ENVIRONMENT



QUARTIER ANGRIGNON



ARÉNAS

Calendrier des collectes printanières 2013

Spring Collections Schedule for 2013

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Matières recyclables

Une fois par semaine, selon votre secteur. Consultez la carte.

Résidus verts

Résidus acceptés : feuilles mortes, résidus horticoles, résidus de déchaumage du terrain, rognures de gazon, résidus du potager et branches de conifères seulement de moins de 1 m de long en fagot (aucune autre variété de branches ne sera ramassée, voir ci-dessous). Déposez vos résidus dans des sacs de papier (pas de sac de plastique), une boîte en carton ou un contenant rigide réutilisable.

Agrile du frêne

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, il est interdit de déposer les branches d'arbres ou d'arbustes feuillus, quelle qu'en soit l'essence, lors des collectes de résidus verts, des déchets domestiques ou des encombrants. Pour vous départir de vos branches, téléphonez au 311.

Encombrants et résidus de construction et de rénovation (CRD)

Les déchets encombrants sont des objets volumineux, des meubles, des électroménagers, etc. Les CRD doivent être déposés dans un sac ou un contenant de façon sécuritaire et leur poids ne doit pas excéder 25 kg.

Matériel électronique

Tous appareils issus des technologies de l'information et des communications (TIC) doivent être apportés à l'écocentre.

Toutes les collectes débutent à compter de 7 h. Vous devez sortir vos sacs, bacs ou boîtes moins de douze heures avant le moment du ramassage, soit après 19 h la veille de la collecte. Le calendrier complet des collectes vous sera distribué prochainement.

AVRIL/APRIL

D	L	M	M	J	V	S
	1 A	2 B	3	4 C	5 D	6
7	8 A	9 B	10	11 C	12 D	13
14	15 A	16 B	17	18 C	19 D	20
21	22 A	23 B	24	25 C	26 D	27
28	29 A	30 B				

MAI/MAY

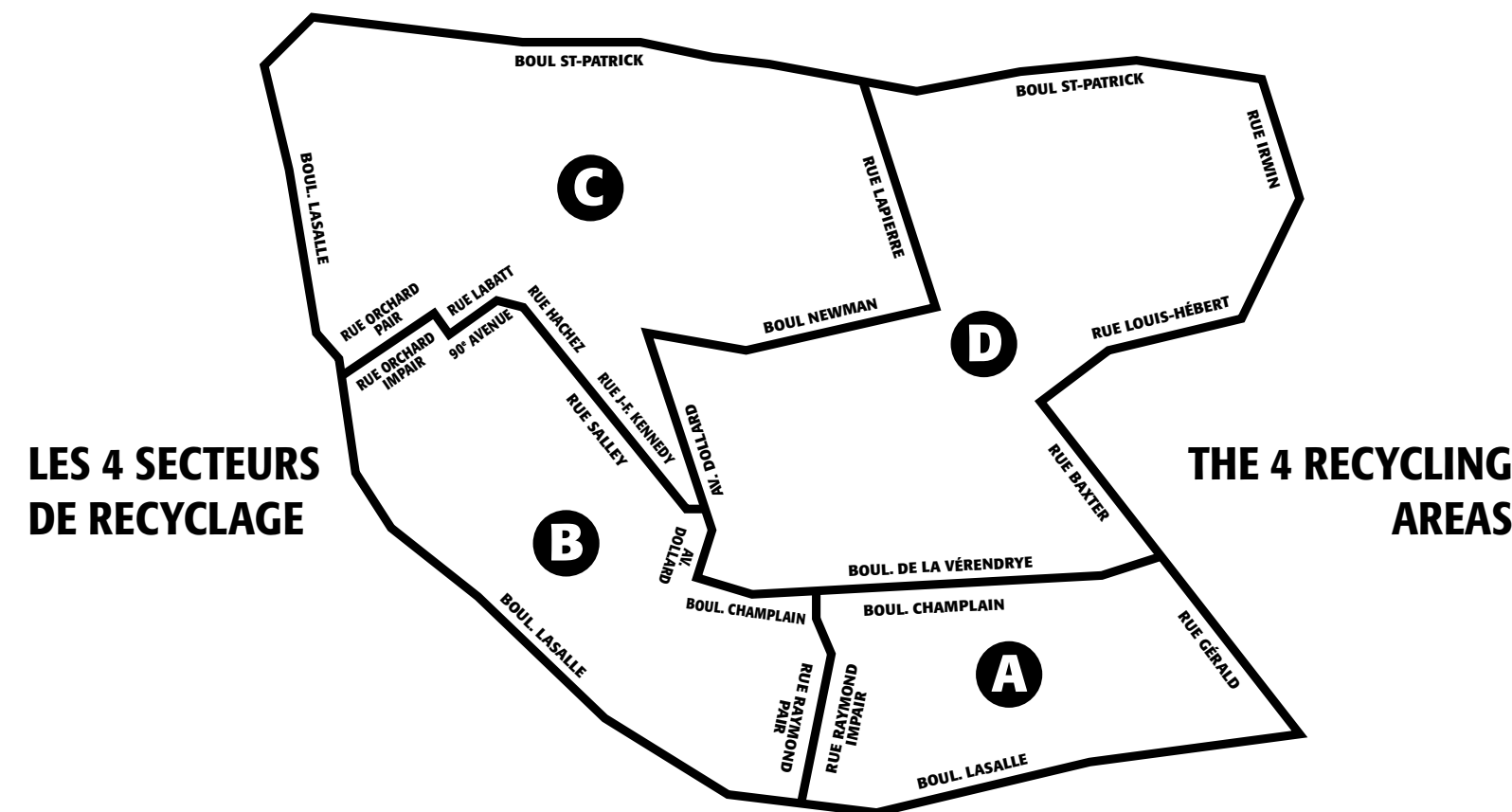
D	L	M	M	J	V	S
			1	2 C	3 D	4
5	6 A	7 B	8	9 C	10 D	11
12	13 A	14 B	15	16 C	17 D	18
19	20 A	21 B	22	23 C	24 D	25
26	27 A	28 B	29	30 C	31 D	

JUIN/JUNE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3 A	4 B	5	6 C	7 D	8
9	10 A	11 B	12	13 C	14 D	15
16	17 A	18 B	19	20 C	21 D	22
23/30	24 X	25 B	26 A	27 C	28 D	29

LÉGENDE/ LEGEND

	Ordures		Garbages
	Matières recyclables (par secteur)		Recyclables (by area)
	Résidus verts		Green waste
	Encombrants et résidus de construction		Bulky items and construction/renovation debris
	Collecte des matières recyclables du 24 juin remise au 26 juin dans le secteur A		June 24 recyclables collection, postponed to June 26 in area A



LES 4 SECTEURS DE RECYCLAGE

THE 4 RECYCLING AREAS

IMPORTANT INFORMATION

Recyclables

Once a week, depending on your area. Check the map.

Green waste

Waste accepted: leaves, garden waste, dethatching waste, grass clippings, vegetable garden waste and branches from conifers (needle-leaved trees) only, less than 1 metre long and bundled (no other types of tree branches will be collected. See below). Place this waste in paper bags (no plastic bags!), a cardboard box or a reusable rigid-wall container.

Emerald ash borer

In order to thwart an emerald ash borer infestation, it is prohibited to dispose of branches of any kind in the green waste, household waste or bulky items collections if they come from leafy trees and shrubs. Phone 311 to have these branches picked up.

Bulky items and construction/renovation debris (CRD)

Bulky items are large objects, furniture, household appliances, etc. As for CRD, it must be securely placed in a bag or container and its weight mustn't exceed 25 kg.

Electronic equipment

All equipment from information and communication technologies (ICT) must be brought to the ecocentre.

All collection rounds start at 7 a.m. You must put out your bags, bins or boxes less than 12 hours before pick-up time, which means after 7 p.m. the day before the collection. You will soon receive the complete collection schedule.

ÉCOCENTRE LaSALLE

Heures d'ouverture*

Horaire été 2013 (15 avril au 14 octobre) : ouvert tous les jours de 8 h à 18 h
Jusqu'au 14 avril : ouvert du mardi au samedi de 10 h à 18 h et fermé les dimanches et lundis.
*Ouvert les jours fériés.

Écocentre LaSalle

7272, rue Saint-Patrick
Renseignements : 514 872-0384 ou 311
ville.montreal.qc.ca/ecocentres

JOURNÉE VERTE

Samedi 11 mai, 8 h 30 à 15 h

Stationnement des Services techniques, 7277, rue Cordner
Remise de compost gratuit et vente d'arbres à racines nues.
Détails à venir dans Accent le Journal de mai 2013.

ÉCOCENTRE LaSALLE

Hours of operation*

2013 summer schedule (April 15 – October 14): open every day, 8 a.m. – 6 p.m.
Until April 14: Open Tuesday – Saturday, 10 a.m. – 6 p.m. and closed Sundays and Mondays
*Open on the holidays.

Écocentre LaSalle

7272 rue Saint-Patrick
Information: 514 872-0384 or 311
ville.montreal.qc.ca/ecocentres

GREEN DAY

Saturday, May 11, 8:30 a.m. – 3 p.m.

Parking at Services techniques, 7277 rue Cordner
Compost giveaway and sale of bare root trees
Details in the May 2013 issue of Accent le Journal.

Des pratiques revues et améliorées

Beaucoup de neige

Pour cet hiver, qui aura été froid et neigeux et surtout qui ne voulait plus finir, 29 jours de chargement en huit opérations et neuf jours de déblaiement des rues auront été nécessaires pour se débarrasser de quelque 225 cm de neige tombés.

Cet hiver 2012-2013 aura aussi été exigeant pour notre budget annuel, qui prévoit le chargement moyen de 715 000 m³ de neige alors qu'après la tempête printanière de mars nous en étions à 1 150 000 m³. La seule tempête de décembre aura grugé 66 % de notre budget. Toutefois, chaque fois qu'une quinzaine de centimètres s'étaient accumulés, nos équipes reprenaient le travail. LaSalle était souvent l'un des premiers arrondissements à déclencher des opérations de chargement.

L'hiver 2012-2013 aura débuté en lion par une tempête historique – 45,6 cm de neige tombés en quelques heures – et exigé la mobilisation de tous nos effectifs et de tous nos équipements pendant huit jours de chargement étalés sur 12 jours consécutifs.

Des améliorations

Renouvellement d'équipements, dont certains avaient plus de 30 ans, déneigement accéléré des voies réservées aux autobus et des abribus, déblaiement prioritaire des trottoirs même pendant les opérations de chargement grâce à l'ajout de chenillettes, chargement le samedi, déneigement sécuritaire des zones scolaires, etc., autant d'améliorations apportées au fil des derniers hivers pour vous permettre le plus rapidement possible de circuler, à pied ou en auto.

Cherchant toujours à peaufiner nos méthodes de déneigement, deux nouvelles bonifications entreront en vigueur l'hiver prochain. Le **déneigement autour des écoles**, pour être le plus sécuritaire possible, doit être fait lorsqu'il n'y a pas d'enfants ou de parents qui circulent près des écoles. C'est pourquoi il sera désormais effectué entre 18 h et 24 h.

Le service **info-remorquage** permettra aux LaSallois, dont le véhicule a dû être remorqué, de savoir où il a été déposé. Il suffira d'aller sur le site de la Ville (ville.montreal.qc.ca), de cliquer sur l'onglet *Services en ligne* et de choisir *info-remorquage*, où l'information est disponible 24/7. Vous pourrez aussi téléphoner au 3-1-1 en semaine, de 8 h à 20 h 30, et les fins de semaine, de 9 h à 17 h.

Nos équipes travaillent d'arrache-pied à vous redonner des trottoirs et des rues sécuritaires. Quelle que soit la vitesse d'exécution, votre collaboration est essentielle, tout particulièrement en respectant les règles de stationnement et l'interdiction de déverser de la neige dans la rue après le passage de la souffleuse.



Methods reviewed and improved

A lot of snow...

For this cold, snowy and—above all—endless winter, 29 days of loading over the course of 8 operations and 9 days of street clearing were required to get rid of the 225 cm or so of snow that had fallen.

This past winter was also demanding on our annual budget, which had provided for

average loading of 715,000 m³ of snow, whereas after the spring snowstorm in March, we had reached the 1,150,000 m³. The one single December snowstorm alone swallowed up 66% of our budget. Nevertheless, each time some 15 or so centimetres of snow had accumulated, our crews moved back into action. In fact, LaSalle was often one of the first boroughs to begin snow loading operations.

Winter 2012-2013 started out like a lion, with a record-breaking snowstorm—45.6 cm of snow fell in a few hours' time—and all our manpower as well as all our equipment had to move into action during 8 days of loading operations spread out over 12 consecutive days.

Improvements

The renewal of equipment—some over 30 years old; faster snow clearance along reserved bus lanes and at bus shelters; priority snow clearance of sidewalks—even during snow loading operations, thanks to the addition of sidewalk snowplows; snow loading on Saturdays; safe snow loading operations in school zones, etc.—these are several of the improvements made over the past few winters in order to restore your good walking and driving conditions as quickly as possible.

Constantly striving to perfect our snow clearance methods, we will be introducing two more new improvements next winter. To be as safe as possible, **snow clearance operations around schools** must be carried out when there are no children or parents walking or driving near the schools. These operations will therefore be carried out 6 p.m. – midnight from now on.

The info-towing (*info-remorquage*) service will enable LaSalle residents whose vehicle had to be towed, to find out where it was relocated. Just go to the City's website (ville.montreal.qc.ca), under Online services, and select *Info-remorquage*, where that information is available 24/7. Or phone 3-1-1: on weekdays, 8 a.m. – 8:30 p.m., and weekends, 9 a.m. – 5 p.m.

Our crews work relentlessly to restore safe conditions for you on our sidewalks and roads. Regardless of how fast the operations are carried out, your cooperation is of the utmost importance, especially by following the parking rules and by not putting snow in the street once the snowblower has passed.

JAMAIS SANS MON PERMIS

Rénover, c'est d'abord planifier pour mieux passer à l'action. Il est donc essentiel de vous assurer de la conformité de vos travaux auprès de la Direction de l'aménagement urbain (55, av. Dupras). Renseignez-vous au 514 367-6732 avant de donner vos premiers coups de marteau.

Pour construire un garage, ajouter une remise de jardin ou une terrasse à votre propriété, modifier les fondations, la structure, les divisions d'un bâtiment ou encore remplacer une fenêtre, installer une piscine ou aménager un stationnement, vérifiez d'abord le type d'autorisation dont vous avez besoin. Quand vous aurez votre permis en main, cela signifiera que tout est réglementaire et sécuritaire, la bonne façon d'éviter des problèmes éventuels avec vos voisins, les autorités ou un futur acheteur.

Renseignements sur les permis : 514 367-6732



NEVER WITHOUT MY PERMIT

Renovating is first and foremost planning in order to take better action. It is therefore of the utmost importance, before you take hammer in hand, to make sure that your renovations comply with current rules and regulations. Inquire at the borough of LaSalle's *Direction de l'aménagement urbain*, located at 55 avenue Dupras. Or phone this office at 514 367-6732.

To build a garage, add a garden shed or a deck to your property, modify the foundation, the structure or the separations of a building or to replace a window, install a pool or set up parking facilities, first check the type of authorization you need. Once you have obtained your permit, it will mean that everything is safe and in keeping with the law—the right way to avoid potential problems with your neighbours, the authorities or a future buyer.

Information on permits: 514 367-6732

J'INSCRIS MON CELLULAIRE AU SERVICE D'AVIS À LA COMMUNAUTÉ

Le service d'avis à la communauté (SAC) est un service de messagerie d'urgence destiné à l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal. Il permet de diffuser des messages d'alerte téléphonique lors de situations d'urgence, par exemple un avis d'ébullition de l'eau, en ciblant les zones géographiques touchées. Les messages transmis visent uniquement à assurer la protection, la sécurité et la santé des citoyens. Ce service utilise les bases de données téléphoniques du 9-1-1 qui contiennent les lignes téléphoniques filaires de la plupart des résidences et entreprises sur le territoire. Le SAC est utilisé 24/7/365 et seul le coordonnateur des mesures d'urgence peut en autoriser l'utilisation.

Les citoyens sont invités à ajouter les coordonnées de leurs cellulaires pour y recevoir les messages. Pour vous inscrire en ligne, il suffit d'accéder au site ville.montreal.qc.ca. Dans le signet *Service aux citoyens*, cliquez sur *Santé et sécurité publique*. À droite, allez sur *Portail sécurité civile, Alerte à la population* et *Service d'avis à la communauté*.



I'M SUBSCRIBING MY CELL TO THE COMMUNITY NOTIFICATION SERVICE

The community notification service (called the "*service d'avis à la communauté (SAC)*" in French) is an emergency messaging service for all residents within Greater Montréal. This automated telephone service sends out alerts in the event of emergency situations—a boil water advisory, for example—by targeting the areas affected. The messages are solely intended to protect residents and ensure their health and safety, and are dispatched to telephone lines in the 9-1-1 database, which contains the wired telephone lines (land lines) of most homes and businesses on the territory. The SAC moves into action 24/7/365 and only the emergency measures coordinator may authorize its use.

Residents are being urged to add their cellphone numbers to this database in order to receive messages there. Register online at ville.montreal.qc.ca: Under "City services", click on "Public health and safety". Then in the far right column, click on "Civil security", to go to the emergency management web portal (in French only). In the menu on the left, click on "*Alerte à la population*" and then on "*Service d'avis à la communauté*".

STATIONNEMENT

Lisez bien le haut du panneau

À compter du 16 avril, pour savoir quand vous stationner, lisez bien le haut du panneau.

Vous pouvez stationner des deux côtés de la rue en tout temps, sauf une demi-journée par semaine par côté de rue. Par exemple, le panneau présenté ici indique que la demi-journée d'interdiction est le jeudi de 8 h à 12 h.



PARKING

Carefully read the top of the sign

Starting on April 16, to find when you can park, carefully read the top of the sign.

You may park on both sides of the streets at all times, except half a day per week on each side. For example, the sign shown here indicates that the half-day of no parking is Thursday, 8 a.m. – noon.

Évitez la principale cause d'accidents...

**Sur le boulevard Newman,
ne tournez à gauche
que si le feu est vert et la voie libre.**

Les policiers émettront des CONTRAVENTIONS
aux automobilistes qui tournent à gauche
sur un feu jaune ou rouge.

Avoid the Main Cause of Accidents...

**On boulevard Newman,
don't turn left
unless the light is green
and the road is clear.**

Police officers will be issuing TICKETS
to motorists turning left on a yellow or red light.

